

Lausanne, le 11 décembre 2025

BAISSES FISCALES AU GRAND CONSEIL CONTRE LA CASSE DU SERVICE PUBLIC

Le Syndicat des services publics (SSP) – Région Vaud dénonce très fermement l'adoption par le Grand Conseil vaudois d'un amendement déposé par l'UDC, co-écrit avec le PLR et soutenu par le Conseil d'État, dans le cadre du deuxième débat budgétaire d'hier (mardi 10 décembre). Ce vote accentue la baisse fiscale déjà prévue par le Conseil d'État, qui, si elle se confirme lors du débat final, passera de 4,5 à 5% en 2026 et de 5 à 7% à partir de 2027. Cette décision impactera très fortement les conditions de travail et les prestations à la population de services publics et parapublics déjà fortement mis sous pression par le manque de moyens.

Le SSP s'est déjà exprimé à de nombreuses reprises sur la nécessité d'investir dans des services publics et parapublics dangereusement sous-dotés. À cet égard, le programme initial de baisse fiscale du Conseil d'État hypothéquait déjà la possibilité de financer les services publics et parapublics.

Ce nouveau projet de baisse fiscale ne fait qu'accroître le risque de démantèlement et de baisse de la qualité des prestations. Il représente en effet des pertes supplémentaires estimées à plusieurs dizaines de millions de francs par an à partir de 2027, qui viendront encore aggraver le sous-financement des services publics et, finalement, représenteront un coût net pour l'immense majorité de la population du canton.

Les mesures discutées actuellement au Grand Conseil, tout comme l'initiative 12% du patronat, ne visent qu'à un transfert de richesses (plusieurs centaines de millions de francs) des caisses publiques vers les poches des très hauts revenus et des grandes fortunes. Car ce sont celles et ceux qui ont les revenus les plus bas qui ont le plus besoin du service public dont elles et ils seront privé-e-s. Et ce sont bien sûr ces mêmes bas revenus qui bénéficieront le moins – voire pas du tout – des baisses fiscales en pourcentage telles qu'elles se décident en ce moment au parlement. Avec ces mesures, plus on gagne d'argent aujourd'hui et plus on en gagnera demain.

Ces baisses fiscales toucheront par ailleurs de plein fouet les femmes, très majoritaires parmi les salarié-e-s des services publics et que la détérioration des conditions de travail induites par ces baisses fiscales et leurs effets touchera directement. Rappelons aussi que les femmes sont majoritaires parmi les bas

revenus de la population. Nous refusons que ce soit encore une fois à elles de compenser la dégradation des services publics et parapublics pour permettre aux plus riches du canton de le devenir encore plus. On est donc très loin de la volonté affichée de « renforcer le pouvoir d'achat de la classe moyenne » : il s'agit bien d'une politique fiscale au service des plus riches de la société et au détriment de l'immense majorité de la population qui a besoin d'hôpitaux publics, d'école publique, de transports publics, de places de garde pour les enfants, etc. Les services publics et parapublics ne sont pas un coût mais une richesse.

Le SSP est très inquiet du fait qu'aucun des projets législatifs proposés pour la fiscalité ne parte de cette perspective. Ainsi les deux projets font perdre des recettes énormes – entre 300 et 350 millions de recettes d'un côté (projet amendé du Conseil d'État) et 550 millions (initiative 12%). Ces répercussions auront elles-mêmes un effet sur les habitant-e-s les moins favorisé-e-s du canton, augmentant ainsi les coûts humains, sociaux et financiers.

Quant à la question du « pouvoir d'achat », motif avancé de ces baisses fiscales, le SSP défend depuis longtemps que c'est l'augmentation du salaire proportionnellement à l'inflation réelle pour tou-te-s les salarié-e-s (public, parapublic et privé) qui permet son maintien, et non des baisses fiscales.

Les services publics et parapublics ont un besoin urgent de financement et ils constituent l'un des piliers du développement social et économique d'une collectivité. Sans financement, leur maintien relève du vœu pieux. Le SSP combattra donc pied à pied toute velléité à mener une politique qui s'y attaque.